

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (E-6), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, avec un amendement, pour lequel elle sollicite son agrément.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:—

1. *Page 1, ligne 22.*—Après les chiffres "1937", insérer les mots: ", ou le Conseil des ports nationaux".

Ledit amendement est agréé.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé cet amendement, sans autre modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (62), intitulé: "Loi relative à la conservation des forêts", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture lundi prochain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (148), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1949, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture lundi prochain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (175), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture lundi prochain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (217), intitulé: "Loi ayant pour objet de venir en aide aux producteurs de charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture lundi prochain.